

Transmettre aux entreprises notre enthousiasme pour la culture

par Coralie Donas

Le fonds de dotation de La Filature, « La Navette », a été créé à l'été 2023. Le projet est porté par deux chefs d'entreprise mulhousiens, Stéphane Marcinak, président de Sauter Régulation SAS, et Bertrand Jacobberger, président de Solinest. Cet outil de financement privé, au service du mécénat, offre la souplesse de gestion d'une association en bénéficiant de la même caution qu'une fondation. Créé en 2008 en France, ce statut se développe depuis à grande vitesse dans les institutions culturelles, musées, théâtres, et à l'initiative d'entreprises.

Interview croisée sur les objectifs et l'intérêt d'un tel outil :

Le fonds de dotation de La Filature a été créé en juillet 2023, pourquoi avez-vous pris cette initiative ?

Bertrand Jacobberger : La décision est née dans le contexte d'un réel besoin de financement des institutions culturelles, sur fond de budget de la culture sous pression.

Stéphane Marcinak : En effet, le fonds de dotation et les financements afférents doivent permettre à La Filature de développer - si ce n'est préserver dans la situation actuelle - les capacités d'action de la Scène nationale dans son environnement proche. Il représente une part marginale du budget, mais incarne un symbole important, l'attachement des entreprises du territoire à la culture.

Benoît André : Je souhaitais redynamiser le mécénat à La Filature, qui a existé et bien fonctionné dans les premières années de la Scène nationale, puis a connu des hauts et des bas. Je me suis familiarisé avec le fonctionnement et les avantages des fonds de dotation lorsque j'étais secrétaire général à Chaillot - Théâtre national de la Danse. C'est là qu'a été créé le premier fonds de dotation au service d'un théâtre national.

Pourquoi créer cet outil maintenant ?

S. M. : Tout d'abord pour accompagner le projet d'une nouvelle direction résolue à travailler à l'ouverture de ce lieu qui peut paraître inaccessible. La RSE, responsabilité sociale des entreprises, constitue un bon contexte pour inciter les entreprises à rejoindre le fonds de dotation. En y participant, elles s'associent à la dynamique culturelle et sociale de leur territoire, à l'attractivité régionale à laquelle contribue La Filature. Cela fait partie des missions des entreprises.

B. J. : Nous nous situons aussi à une période importante pour la ville, qui après avoir connu le temps de la splendeur industrielle, puis son déclin, trouve aujourd'hui de nouveaux relais de croissance et attire à nouveau des entrepreneurs. Ce mouvement est porté par le pôle numérique KMØ, le renouveau de l'ancien quartier industriel de la Fonderie, ou encore les ateliers d'artistes de Motoco.

Comment le fonds de dotation fonctionne-t-il et quels sont ses objectifs ?

S. M. : Nous avons mis en place trois paliers d'entrée dans le fonds de dotation, à 10 000, 20 000 et 40 000 euros. L'objectif est de faire rentrer les entreprises, puis de les inciter à monter d'un palier. Nous voulons attirer les PME et le ticket d'entrée doit permettre de faire venir des entreprises actuellement adhérentes au Club des partenaires de La Filature. Nous organisons des soirées de « mise en réseau » pour sensibiliser de nouveaux membres potentiels. L'objectif idéal serait d'atteindre, dans les cinq ans, une capacité d'action entre cinq cent mille et un million d'euros.

Que va-t-il permettre de financer ?

B. A. : Les subventions de La Filature n'ont pas augmenté depuis sa création en 1993, mais le fonds de dotation n'a pas vocation à financer le fonctionnement du lieu.

Il doit permettre d'inventer ou de développer des actions supplémentaires, en soutien au cœur des missions de la Scène nationale. Il s'agit par exemple de soutenir la recherche de nouveaux publics, à travers les actions d'éducation artistique et culturelle notamment, ou la dynamique d'inclusion portée par notre classe préparatoire « Égalité des chances » facilitant l'accès de jeunes, issus de la diversité sociale et culturelle, aux Écoles nationales supérieures d'art dramatique. Ces actions d'ancrage sur le territoire et d'ouverture aux publics éloignés de la culture entrent en cohérence avec les démarches RSE des entreprises. Le fonds de dotation pourra aussi contribuer au financement de certains équipements à venir - comme le restaurant ou de nouveaux mobiliers pour son parvis - qui ont pour vocation de modifier l'image de La Filature, de la rendre plus accessible et conviviale.

Les entreprises ont toujours travaillé avec La Filature depuis sa création ?

B. J. : Les relations entre les entreprises et La Filature existent effectivement de longue date. Le Club des entreprises a été créé à l'initiative du premier directeur Christopher Crimes et un lien fort s'était tissé entre tous les partenaires. Au départ, le club rassemblait des grandes entreprises institutionnelles publiques et privées, les grandes banques. Les rencontres régulières et un voyage d'étude, une fois par an, permettaient aux entrepreneurs et aux élus de se rencontrer.

S. M. : Lorsque je suis arrivé à Mulhouse en 2006, j'ai rapidement rejoint le Club des partenaires de La Filature. Les contours avaient changé depuis sa création, il y avait moins de grands groupes, plus de PME. Cela m'a permis de rentrer en contact avec les entreprises locales et de me constituer rapidement un réseau. La relance du mécénat aujourd'hui à travers le fonds de dotation atteint une dimension supplémentaire ; avec les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et la prise en compte de la RSE, la responsabilité des entreprises évolue.

Quel message adressez-vous aux entreprises avec ce fonds de dotation ?

S. M. : Nous y croyons. Il y a un vrai besoin de soutenir la vie culturelle, qui contribue à attirer des talents à Mulhouse, dont nous avons besoin pour nos entreprises. C'est un système vertueux. Nous nous impliquons localement et nous visons également une portée transfrontalière. Nous sommes par exemple en lien avec la chambre de commerce suisse en France pour associer au projet les entreprises suisses qui ont une filiale française.

B. A. : En s'engageant aux côtés de La Filature, une entreprise devient un formidable ambassadeur en faveur de la culture et du rôle essentiel de l'art dans nos sociétés. C'est ainsi l'entreprise elle-même qui devient porteuse d'un message fort qui s'adresse aussi bien aux collectivités publiques - en affirmant leur attachement aux institutions culturelles qui contribuent au vivre-ensemble et à l'attractivité de la ville - qu'à tous les citoyens qui font vivre ce territoire : il ne faut pas négliger en effet l'écho et la légitimité qu'elle donne à nos programmations et à nos actions.

B. J. : La Filature est porteuse de beaux projets artistiques. Avec le fonds de dotation, nous avons réellement l'ambition de transmettre aux autres entreprises l'enthousiasme qui est le nôtre pour la culture. Le fonds s'inscrit dans l'histoire des entrepreneurs mulhousiens qui ont toujours été très attachés au développement de leur territoire. La continuité de cet engagement des entreprises pour la culture à Mulhouse est très importante.



Stéphane Marcinak
Photo Carbone Café



Bertrand Jacobberger
Photo Carbone Café